

Inscriptions hypothécaires en vue de la récupération d'aide sociale

OBJECTIFS

Connaître la procédure légale pratique à mettre en œuvre par les différents secteurs du service récupération d'aide sociale depuis l'instruction de la demande d'aide sociale jusqu'à l'inscription d'une hypothèque sur le bien immobilier du bénéficiaire.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Apports méthodologiques et techniques du formateur
- Analyse d'un bordereau et aide à la rédaction
- Analyse d'un état hypothécaire

PUBLIC

Services de l'aide sociale en charge de la récupération et de l'instruction

DATES :
20 MAI 2010

DURÉE : 1 jour

TARIF : 565 euros HT

PROGRAMME

Le droit de propriété

- Le fondement : cas général, cas particuliers (indivision, démembrement de propriété)
- Les droits réels : classification des créanciers, classification des inscriptions, conséquences de la classification
- Le bureau des hypothèques : fonctionnement succinct, les états hypothécaires (comment les demander ? comment les interpréter ?)

L'inscription d'hypothèque par le département

- Conditions légales : conditions, recours possibles, conséquences de la prise d'hypothèque sur le patrimoine du débiteur
- Le contenu du bordereau : la rédaction (l'effet relatif, le montant de la garantie (le principal, les accessoires))
- Les refus et les rejets
- Les mainlevées et radiations